



7  
Le Secrétaire Général

# LIGUE HAUTS-DE-FRANCE DES ECHECS

## Compte rendu du Comité Directeur de la ligue HDF du 27 août 2019 par Skype

### **Présents :**

Philippe Blot, Alain Carton, Éric Le Rol, JF Roux, Yann Serizel, Sylvie Verslype qui représente Eleuthère Moreau

### **Absente excusée :**

Claudine Gobeaut

### **Absents non excusés :**

Fabrice Casier, Alexandre Feryn, Boris Fleurquin, Ouahid Hamida, Loriane Leuret, Laurent Petitprez, Stéphane Rommelaere, Sarah Swiercz, Emmanuel Variniac

Ouverture de la séance : 21h06 (problèmes de connexion)

### **1° Règlement des championnats jeunes**

Les différentes options présentées par la commission sont discutées.

Un grand nombre de participants poserait un problème budgétaire (passer de 4 à 10 arbitres alors que du fait de la part Comité de 50 % à venir aux CDJE le budget sera amputé de 7000€ (-27 %) et réduirait le nombre de clubs capables de fournir une salle adéquate.

Du fait du délai très court et du problème budgétaire il est décidé de continuer cette saison comme précédemment, en rajoutant la mixité possible dans une catégorie si la somme des joueurs ou des joueuses est inférieure ou égale à 8.

L'AG du 21 septembre choisira entre les options et décidera du règlement pour les saisons futures.

### **2° Règlement des Interclubs**

Le projet de règlement qui sera présenté à l'AG est adopté.

Arbitre, joueur ou non, obligatoire en N4, préférable en PN et en dessous.

Poules par division : 4-2-4 en 2019-2020 et 3-3-3 en 2020-2021.

La gestion de la Pré Régionale ne sera plus assurée par la Ligue et redevient la Départementale gérée par les CDJE.

### **3° Championnat de ligue de parties lentes**

En l'absence de possibilité de dégager une semaine dans le calendrier et en l'absence de possibilité budgétaire il est décidé de n'envisager sa reprise qu'en 2020-2021.

Il aura comme support à tour de rôle un des opens de la ligue ayant la même cadence que le championnat de France (Touquet, Cappelle, Lille, Saint-Quentin), le 1<sup>er</sup> licencié dans la ligue sera champion et sera qualifié pour l'Accession sous réserve d'un Elo suffisant.

### **4° Attribution des compétitions**

Ronde Groupée des Interclubs : encore à confirmer Aulnoye R7 le 17 mai et Flixecourt R2 le 17 novembre., Championnat Jeune : Fourmies, Coupe 2000 : Boulogne, N2F : Cappelle, Parité : Isbergues, Roza Lallemand : Isbergues.

Absence de candidature pour la zone sud, si cela persiste les compétitions auront toutes lieu dans la zone nord.

### **5° Procédure en cours contre la FFE (non reversement sur les licences, absence de réponse aux courriers)**

Le paiement ayant finalement eu lieu le 16/08 (après 2 mois de retard) la procédure au pénal est suspendue sous réserve de non-récidive.

### **6° Michel Metayer, Trésorier adjoint, démissionnaire** pour cause de changement de région

Lui demander un courrier.

### **7° demande d'aide du CDJE 60**

Effectuée le 21/08/2019 pour le projet Village Estival réalisé en juillet sans préciser le montant de la demande.

Il est prévu de demander au CDJE 60 de préciser et de lui rappeler qu'il est le seul département à ne pas avoir encore communiqué à la ligue son compte rendu d'AG, ses statuts et son bilan financier et qu'il doit le faire (article 5.3 du règlement intérieur de la ligue du 10/09/2016, la ligue est responsable de la vérification de la conformité des statuts de ses comités avec ceux de la fédération).

Le Président clôture la séance à 24h.

Le Président Eric Le Rol

Le Secrétaire Jean-François Roux